

La GIZC comme outil de DD des espaces littoraux : application à l'espace littoral de la wilaya de Béjaïa - réalités, défis et perspectives -

Par Pr. Matouk BELATTAF, MERADI Ouari et MOULOUD Abdenour

Laboratoire d'Economie et Développement (LED)

FSEGC – Université de Béjaïa

Fax : 00213 34 22 16 24

E-mail : matoukb@yahoo.fr

ouarimeradi@yahoo.fr

mouloudabdenour@yahoo.fr

Résumé

La notion d'espace est peu développée dans les annales économiques et cela malgré l'importance de l'espace en tant que support indispensable pour toute activité humaine. L'espace littoral est très convoité (tourisme, industrie, transport, commerce, etc.) ; cet engouement, si il n'est pas géré intelligemment, causera des répercussions néfastes sur l'écosystème et provoquera des ségrégations spatiotemporelles et des déséquilibres chroniques en termes de développement et de peuplement. C'est dans un objectif d'équité sociale et de rééquilibrage spatial qu'intervient toute politique de Développement Durable (DD) fondée sur une Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) incorporée dans une perspective à long terme, car c'est une démarche volontariste de valorisation et de préservation des écosystèmes marins réputés pour leur complexité et leur fragilité. Dans cette optique, un travail de concertation et de coordination s'impose, l'intégration doit être verticale, horizontale et spatiale dans une approche systémique et cela afin d'éviter les conflits d'usage.

La démarche de GIZC a été et demeure toujours fructueuse dans bon nombre de pays développés ; la question principale qui mérite d'être posée est de savoir -vu les multiples critères (économiques, sociaux et organisationnels) qui distinguent les pays développés de ceux en voie de développement (PVD)- est-ce que il ya une possibilité d'application de ce

mode de gestion dans les PVD en veillant à l'optimisation des résultats multidimensionnels ? Pour pouvoir répondre à cette question principale, notre démarche scientifique sera purement positive en se focalisant sur l'étude d'un cas réel qui est celui de la zone côtière ouest de la wilaya de Béjaïa.

Au niveau de notre zone d'étude, on observe une faible concentration des activités humaines (industrie, habitat, tourisme, commerce, transport, etc.) ; ce phénomène reste paradoxal d'un point de vue économique, il éveille mille et une réflexion dans le but d'analyser et d'expliquer ses causes et ses conséquences multiples. L'objectif principal de notre travail est d'arriver à cerner au mieux (écologiquement, socialement et économiquement) le phénomène de concentration des activités humaines sur la zone côtière de la wilaya de Béjaïa en illustrant les modalités qui vont permettre de la gérer d'une façon intégrée et durable ; tout cela dans le but d'optimiser son utilité par le biais d'une exploitation objective et rationnelle des ressources endogènes en assurant la satisfaction des besoins économiques et sociaux associés. Dans ce sillage, la perspective de développement doit être globale (approche multisectorielle), fortement élargie (approche pluridisciplinarité) et adaptative aux spécificités locales et à toute évolution (possibilité de régulation et d'ajustement) ; elle doit aussi tenir compte de la variable écologique et du principe d'équité spatiale et d'équité intergénérationnelle.

Notre démarche scientifique reste qualitative. Mais, dans une approche analytique et on gardant une focalisation large, notre contribution se fixe comme objectif la mise en exergue des notions et des fondements de base en étroite relation avec la notion de GIZC et celle du DD. Même si il y a eu une forte prise en considération des contingences multiples et des particularités typiques à chaque territoire, la possibilité de généralisation des résultats reste forte dans un objectif hypothétique.

Mots clés

Zone côtière, DD, GIZC, wilaya de Béjaïa.

Introduction

L'espace littoral est très difficile à définir ou du moins à délimiter. Le cadre spatial de l'espace littoral est constitué de l'estran, de la frange littorale terrestre et de la frange marine ou mer côtière. Ce n'est pas évident de donner la profondeur exacte de la frange littorale terrestre. Cette profondeur varie selon les concepts et les approches ; un économiste la délimitera en corrélation avec son degré de rayonnement et son utilité d'usage, un écologiste selon sa fragilité naturelle et son encrage avec l'écosystème marin et un décideur politique selon les objectifs visés par une politique d'aménagement. Donc, il est délicat de trancher pour telle ou telle approche et de prendre position, d'où l'émergence de multiples antagonismes. Plus récemment, la croissance accrue des populations et l'élargissement du champ des activités économiques et sociales a fini par donner à l'espace littoral une place importante dans la conception de toute politique de développement. Réaliser l'équilibre spatial et la durabilité du développement est l'objectif de toute politique de développement, mais cette question est d'une grande complexité car, l'espace n'est pas économiquement neutre. Désormais, toute action de mise en valeur des espaces littoraux doit être l'apanage d'un DD, elle doit promulguer un rééquilibrage spatial du développement afin de renforcer l'intégralité du territoire global et la cohésion sociale de la société dans toutes ses composantes.

Une grande portion, et pour ne pas dire la totalité, du territoire de notre zone d'étude est socialement marginalisée et ne concentre pas assez d'équipements sociaux. Notre espace d'étude, en particulier les zones rurales, doit être mieux armé en infrastructures sociales afin de garantir un développement harmonieux de l'ensemble du territoire. Cette démarche permettra de fixer les populations rurales en valorisant les campagnes et en offrant à leurs habitants des services sociaux adéquats. L'espace littoral de Béjaïa est socialement sous-développé, il manque d'infrastructures sociales et la qualité des services offerts au citoyen laisse à désirer. L'éducation et la santé ont été et demeurent toujours les deux secteurs qui accaparent une part importante du budget de l'Etat. L'accès gratuit à l'enseignement dès le jeune âge a ouvert les portes à une très grande frange de la société à l'instruction et à l'information. En dépit de tous ces efforts, les résultats obtenus restent mitigés.

Toute activité économique est dans l'obligation de préserver l'environnement. Le développement durable est adopté partout à travers le monde, il est une réponse au gaspillage des ressources, à la dégradation du milieu naturel et au déséquilibre spatial. La vulnérabilité et la nature complexe de notre zone attribuent à la variable environnementale une place de premier ordre dans nos analyses. En plus de son faible taux d'intégration à son espace

d'implantation, de multiples dysfonctionnements imposent soit la délocalisation pure et simple de la Zone Industrielle (ZI), soit le changement de sa vocation en optant pour une reconversion des unités existantes pour laisser émerger des activités plus rayonnantes sur l'espace limitrophe et qui n'engendrent que peu d'effets négatifs et nuisibles à l'environnement. Même si le nombre d'unités polluantes a baissé, il reste que l'intensité des agressions infligées à l'écosystème reflète un fort sentiment de négligence de l'aspect écologique. La pollution dans l'espace littoral de Béjaïa a de multiples formes, elle est urbaine, industrielle et sous forme de filtrations agricoles. Il est admis que la propreté est avant tout un état d'esprit, et si les zones urbaines sont malpropres et qu'une décharge d'ordures se trouve à l'intérieur même d'un parc naturel, censé être protégé par la loi, c'est parce qu'il y a un manque de civisme de part et d'autre. De ce fait, l'espace littoral de Béjaïa doit se valoriser et se développer dans la durabilité en exploitant ses propres moyens et en optimisant ses atouts.

Le but recherché à travers ce travail est d'apporter en premier lieu des éléments de réponse à un groupe de questions concernant le cadre théorique, il sera capital de faire connaître l'espace littoral de Béjaïa avant de s'engager dans toute étude analytique. Connaître l'aspect géographique, climatique, démographique et urbanistique de l'espace littoral de Béjaïa est primordial afin de déceler ses entraves et ses atouts.

Dans le but de bien canaliser nos efforts de recherche et de mieux clarifier les objectifs recherchés, un ensemble de questions fondamentales ont été posées et autour desquelles sera structurée notre réflexion :

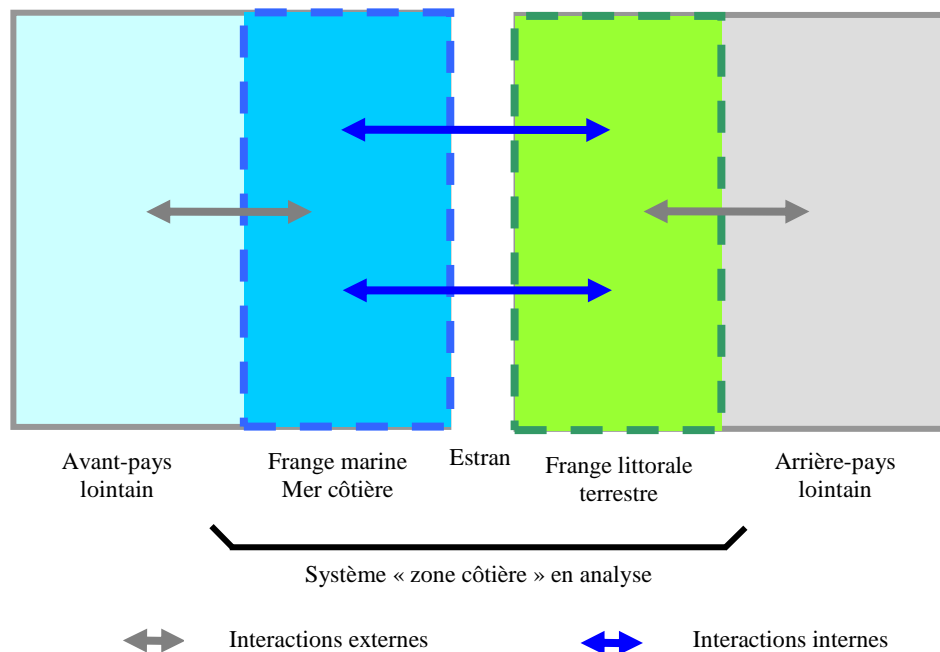
- Quel est le rôle de l'espace dans l'analyse économique ?
- Comment est défini l'espace littoral et la notion de DD ?
- Comment peut-on valoriser et préserver les espaces littoraux ?
- Qu'est-ce qui caractérise la démarche de GIZC des autres approches ?
- Comment l'espace littoral de la wilaya de Béjaïa peut-il se valoriser en se préservant ?
- Quels sont les perspectives de développement de notre zone d'étude et quels sont les défis qu'elle doit relever ?

1. Territoire et espace littoral

Le littoral est la région située à proximité d'une mer, d'un océan, d'un lac ou d'une rivière. Un littoral peut s'étendre de quelques centaines de mètres à plusieurs kilomètres ; c'est un espace très convoité, son attractivité résidentielle, touristique et économique progresse régulièrement. Aussi, la mise en place d'un mode de développement et de gestion adaptés à ces territoires

côtiers constitue un enjeu majeur pour toute politique de valorisation territoriale durable.

Schéma n°01 : Cadre spatial d'une zone côtière



Source : LE TIXERANT, 2004.

L'espace littoral est difficile à délimiter ou à appréhender. En général et d'une façon abstraite, l'espace littoral est considéré comme le lieu de rencontre entre la mer et la terre. Il peut être tiré vers la terre ou vers la mer selon les approches (scientifiques, écologiques, économiques ou bien juridiques), ou selon les objectifs recherchés par une politique de développement local (K. P. FABBRI, 1998). Il est très difficile de déterminer l'étendu de l'espace littoral. L'ancrage existant entre la frange marine et la frange terrestre rend la délimitation très délicate. Sur le plan pratique, il est très complexe de préciser le cadre spatial des espaces littoraux susceptibles d'aménager et de gérer. La Commission Européenne emploie la notion de *zone côtière* pour arriver à mieux définir l'espace littoral (CCE, 1994).

Une forte concentration des populations sur les zones littorales (qui sont généralement de nature fragile) engendre des conséquences néfastes sur l'écosystème marin en particulier et sur l'environnement en général. La forte localisation des activités humaines sur le littoral au détriment d'autres espaces crée un déséquilibre avéré entre les différentes régions. En partant du principe fondamental qui stipule que la pensée capitaliste se fonde sur la réduction des coûts et la maximisation de profits, les espaces littoraux sont de plus en plus convoités et en contrepartie, ceux qui sont moins dotés en facteurs attractifs sont délaissés et marginalisés. De

nos jours et plus qu'avant, l'espace littoral est le siège d'une multitude d'activités : navigation commerciale, pêches, forages off-shore, aménagement de zones économiques spéciales (ZES), etc. Ces activités interagissent plus ou moins fortement avec le milieu naturel et peuvent avoir des impacts néfastes pénalisant le bon fonctionnement des systèmes côtiers et menaçant la sauvegarde de la biodiversité naturelle.

2. Le littoral, un espace naturellement fragile et artificiellement fragilisé

L'espace littoral est un milieu écologique fragile et de nature vulnérable. C'est un système complexe, il est sans cesse agressé par des actions et des rétroactions qui fragilisent ses structures et qui risquent d'interrompre son équilibre naturel (R. PASKOFF, 1993). L'espace littoral est très convoité. L'homme le modifie en continuité à travers un ensemble d'actions agissant sur ses composantes naturelles. Les actions anthropiques sur l'espace littoral ne sont pas sans effets ; elles engendrent des rétroactions soit bénéfiques soit néfastes pour l'homme et pour l'espace lui-même. Donc, les activités humaines et l'espace littoral forment un système d'actions, d'interactions et de rétroactions très complexe et difficile à cerner.

3. Démarche de GIZC et notion de DD

L'intérêt scientifique que suscite la démarche de GIZC est reflété par son adoption à grande échelle à travers le monde, elle est un paradigme de base du DD des espaces littoraux.

Le but principal visé par la GIZC est de prôner un DD des zones côtières, ces dernières sont réputées pour leur complexité et leur vulnérabilité car elles constituent le lieu d'ancrage de l'espace terrestre dans l'espace maritime. C'est une politique fortement intégrée et fondée sur la concertation pour mobiliser l'action collective afin de renforcer la pluralité des objectifs escomptés dans une vision de *soutenabilité*. Intégrer des innovations institutionnelles dans les processus de DD des zones côtières est une démarche indispensable pour assurer la *soutenabilité* et l'efficacité de l'action publique (P. LASCOUMES, 2005). La durabilité du développement est un processus complexe et il n'est pas aisé d'appréhender le développement des zones côtières ; ce DD n'est pas une charte et ne se fait pas par une simple modification des pratiques ou des méthodes, il est loin d'être une simple et unique question de repaires identitaires ou culturels (C. ARGYRIS et D.A. SCHÖN, 2002). Le DD des zones côtières est plutôt une finalité collective construite sur des apprentissages continuels loin de toute forme de schématisation ou fragmentation des tâches, il est sanctionné par une approche systémique émettrice de synergies positives. C'est tout le principe de la pluralité et de l'hétérogénéité des acteurs locaux et où le principe de la proximité demeure le garant de l'efficacité de l'action

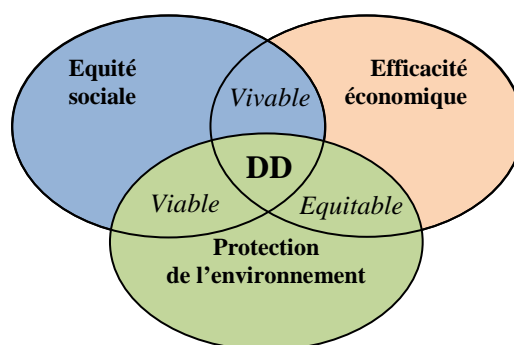
collective. Dans ce contexte, il est important d'assurer une coordination continue et une concertation consolidée entre les organisations et les institutions à tous les niveaux de décision et à toutes les étapes du programme d'actions.

L'Union International de la Conservation de la Nature (UICN, 1980), a été le premier à utiliser la notion de DD « *sustainable development* » (M. GUEROIS, 2003). Le DD est défini dans le rapport de BRUNDTLAND « *Our Common Futur* », publié en 1987 par la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) comme suit : « *Le développement durable est un développement répondant aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* » (A. JOUNOT, 2004). Une industrialisation accélérée, accompagnée d'une urbanisation massive, peut dégrader l'environnement et l'écosystème, obligeant les uns et les autres à opter pour un développement soucieux de la préservation du milieu naturel. De nos jours, le développement n'est plus perçu uniquement comme une croissance de la richesse et du revenu global d'une nation, mais il doit prendre en considération deux critères fondamentaux :

- **Équité intergénérationnelle** : la génération actuelle ne doit en aucun cas abuser dans sa consommation de l'énergie et des ressources naturelles non renouvelables, au point d'hypothéquer les chances de développement et le bien-être des générations futures.
- **Équité spatiale** : c'est promouvoir un développement équilibré de l'ensemble des territoires.

Le DD vise à déterminer le point d'équilibre entre les trois variables suivantes : efficacité économique, équité sociale et protection de l'environnement. Dans ce contexte, le développement économique ne doit pas se faire sans la prise en compte des intérêts sociaux et des intérêts écologiques d'une façon équivalente et harmonieuse.

Schéma n°02 : Le triptyque du DD



Source : Réalisé par les auteurs.

La valorisation territoriale vise à garantir un développement dynamique et harmonieux des différents espaces géographiques pour plus de cohésion socioéconomique. Cet objectif ne peut être une réalité sans une :

1. une réduction au strict minimum de la consommation des ressources naturelles non-renouvelables, accompagnée d'une maximisation de celles qui sont renouvelables,
2. une rationalisation de l'utilisation de l'espace géographique. Cette finalité ne peut se concrétiser que dans un cadre d'osmose et de solidarité sociales et économiques interrégionales,
3. une réorganisation de la concentration des structures et des infrastructures socioéconomiques qui doit viser le renforcement de l'attractivité des espaces nationaux dans un contexte de globalisation économique. Dans le même sillage, cette réorganisation doit estomper au maximum les disparités spatiales, causées par une mondialisation accélérée et à sens unique (le phénomène de la littoralisation des activités économiques),
4. une intégration de la variable « écologique » dans les politiques d'aménagement du territoire. Dans ce contexte, tout nouveau projet et avant sa réalisation doit être impérativement accompagné d'une « étude d'impact sur l'environnement ».

Le développement endogène¹ est un dynamisme socioéconomique multidimensionnel. Il tire sa force et les raisons de son existence (dans la mesure du possible) des facteurs de production existant sur le territoire local en quantité et en qualité assez suffisantes.

4. Le système de GIZC : entre conception, exécution et contrôle

Vu la complexité du système littoral, il est très difficile de donner une définition plénière de la GIZC. *“La GIZC implique une manière de penser le territoire et d'agir sur lui en favorisant un développement harmonieux et reposant sur le maintien d'un équilibre dynamique à long terme entre les ressources du milieu et leur usage par les sociétés humaines.”* (M. LE TIXERANT, 2004). Une volonté politique, fortement engagée et loin de toute ambiguïté, constitue la condition indispensable pour réussir une démarche de GIZC. Mais cela reste insuffisant s'il n'y a pas en premier lieu, une cohérence entre les différentes entreprises dans le but d'organiser et d'aménager l'espace côtier, et en deuxième lieu, une coordination entre les différents acteurs et intervenants à tous les niveaux et dans tous les secteurs, d'où le terme « intégration ».

¹ La notion de « Développement endogène » est proposée à la première fois par STOHR et AYLOR « Development above or below ».

La mise en œuvre d'une démarche de GIZC inclut trois phases :

4.1. Phase d'identification préliminaire

La collecte de données relatives à l'espace littoral (ressources côtières, organisation sociale, cadre institutionnel, etc.) est la première démarche qu'il faut entreprendre dans toute démarche de GIZC. Cette première phase est d'une importance capitale, elle permet de s'informer sur l'état actuel de l'espace et de déterminer le profil de chaque zone côtière, afin d'identifier les problèmes à résoudre et les besoins à satisfaire. La collecte de données se fait en menant des enquêtes sur le terrain et par le biais de nouvelles techniques informatisées (Système d'Information Géographique, télédétection, photos aériennes, imagerie satellitaire, cartographie numérique avec assimilation en trois dimensions, etc.) d'évaluation et de contrôle (qualité de l'environnement, risques et catastrophes naturelles, et enfin efficacité économique des projets lancés).

4.2. Phase préparatoire

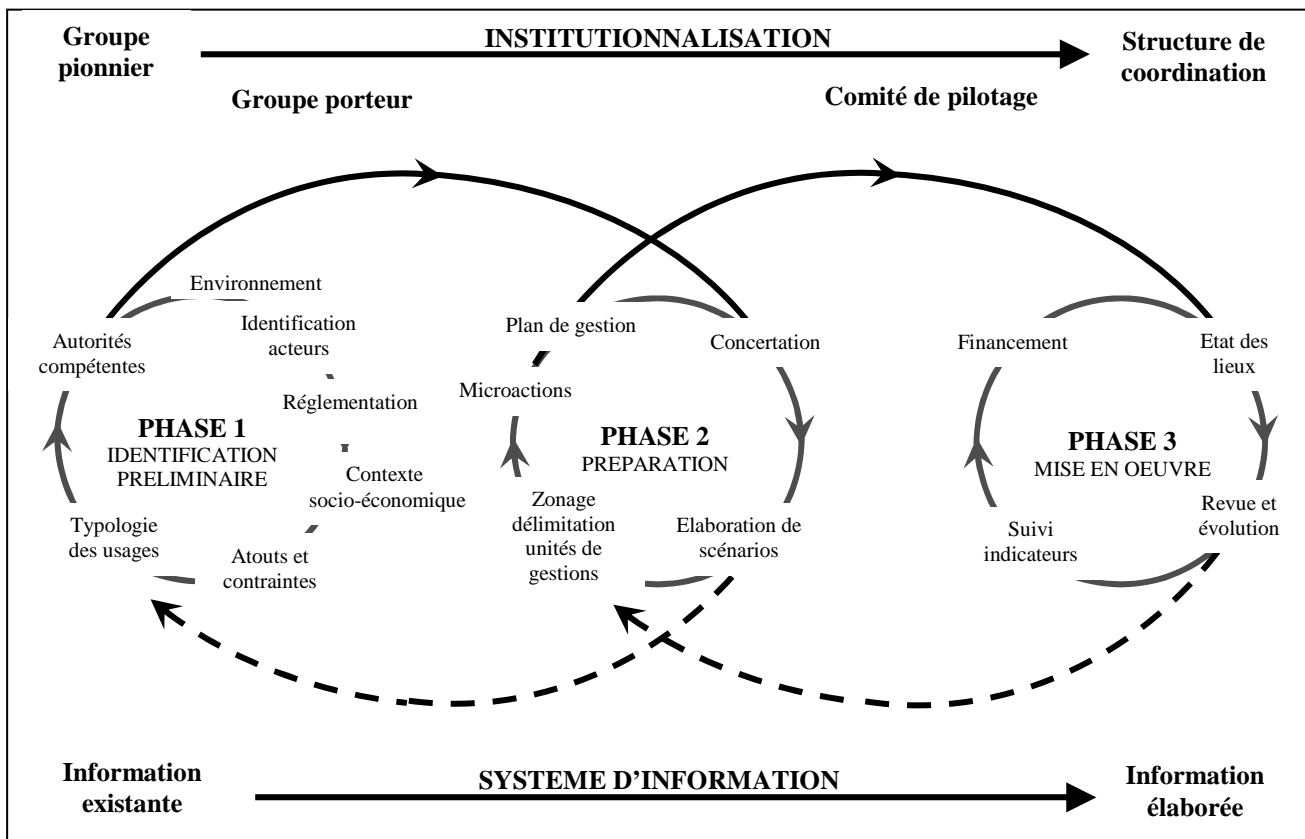
Une fois qu'une base de données complète est disponible, il est possible de passer à la deuxième phase qui consiste à mettre en place un cadre d'action, sous forme de lois organisationnelles, de programmes d'action, de schémas directeurs d'aménagement du territoire et de plans de gestion.

4.3. Phase de mise en œuvre

La troisième phase est celle de la réalisation des programmes d'action, tracés dans la phase préparatoire. Elle consiste, dès que les moyens (techniques, humains, politiques et financiers) regroupés, à exécuter l'ensemble des démarches et des plans de travail adoptés dans la phase préparatoire. Cette dernière phase exige un suivi permanent (tableaux de bord, pilotage et régulation) afin de s'informer sur l'état d'avancement des projets engagés. Ce travail de prospection et d'évaluation a pour but de rectifier ou de perfectionner toute action qui n'a pas réussi à réaliser les objectifs escomptés et où les méfaits écologiques occasionnés sont importants. C'est un travail de rigueur qui permet d'assurer un bon fonctionnement et une efficacité optimale des actions engagées.

Le schéma n°03 illustre parfaitement la mise en œuvre d'une démarche de GIZC.

Schéma n°03 : Les différentes phases de mise en œuvre d'une démarche de GIZC



Source : V. R. SALM et al, 2000.

5. La GIZC comme alternative aux politiques non intégrées

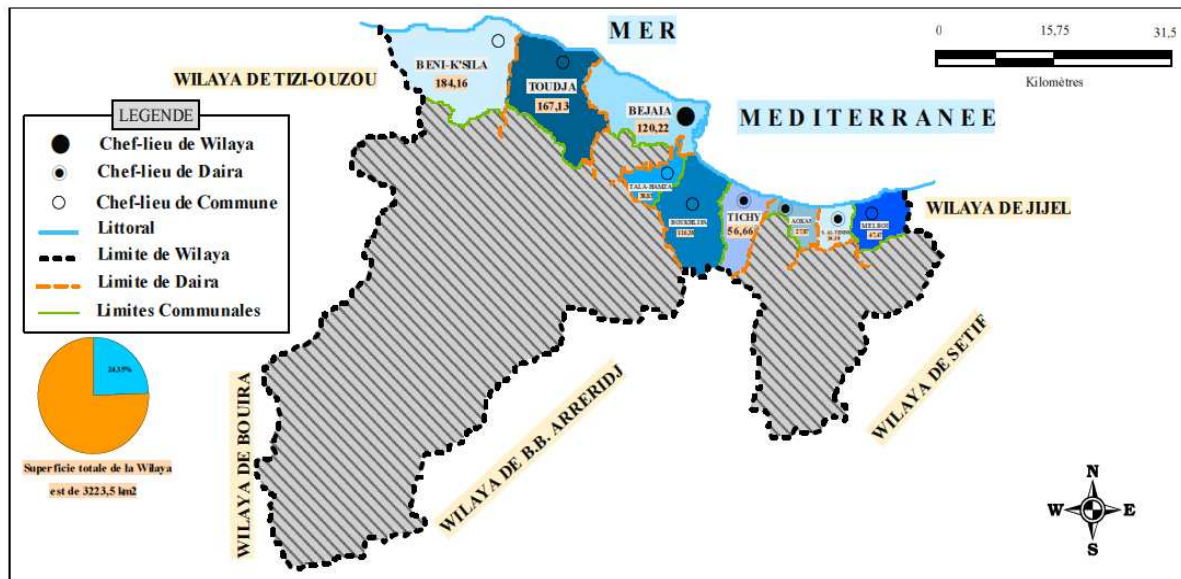
La GIZC est une réponse à la dégradation des espaces littoraux, c'est une mise en avant du concept de DD. Cette alternative est un processus dynamique de valorisation des espaces littoraux, c'est un soulèvement collectif contre l'anarchie et le laisser-faire, c'est une politique à long terme et qui se fait en continuité. Elle est fondée sur la concertation en vue de sauvegarder l'environnement en préservant les intérêts collectifs par une rationalisation de l'exploitation des ressources côtières et par une optimisation des choix de développement, c'est une démarche systémique qui s'oppose à toute approche sectorielle. Elle exige la contribution de tous les acteurs (publics ou privés). La GIZC est aussi un ensemble d'actions imbriquées les unes dans les autres et si une action est mal engagée ou mal accomplie c'est tout le système qui sera affecté. Cela commence de la collecte d'informations et de données jusqu'à la mise en œuvre des projets sélectionnés et chaque étape est contrôlée méticuleusement et continuellement. De ce fait, développer un travail de coordination et de coopération est la condition sine qua non pour assurer la complémentarité fonctionnelle des diverses actions engagées. L'information est l'épine dorsale de toute démarche de GIZC, elle

doit être actualisée, fluide et facilement accessible.

6. Présentation multidimensionnelle de la zone d'étude

Vue de la mer, Béjaïa apparaît comme une ville amphithéâtre surplombant la Méditerranée. Sa situation géographique particulière est à l'origine de toute sa splendeur, elle est érigée sur un golfe ayant une forme de demi-cercle. Elle est entourée d'un rideau de montagnes verdoyantes qui la protègent des vents Nord/ouest. Toutes ces caractéristiques sont à l'origine de sa beauté et de sa magnificence pittoresque. Géographiquement parlant, Béjaïa est située au Nord/centre de l'Algérie, elle est délimitée au Nord par la Méditerranée, à l'Est par la wilaya de Jijel, à l'Ouest par les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou et au Sud par les wilayas de Bourdj-Bou-Arréridj et de Sétif. La longueur de sa frange côtière avoisine les 100km. Notre zone d'étude est un espace littoral englobant les communes longeant la côte. Ces communes forment une ceinture parallèle au rivage, c'est un espace fortement intégré d'une superficie égale à 785 km² (24,35% de la superficie totale de la wilaya).

Carte n°01 : Le découpage administratif de notre zone d'étude accompagné de la superficie de chaque commune (en km²)



Source : Réalisée par les Auteurs à partir des données publiées dans l'annuaire de la DPAT (Edition, 2010).

6.1. Les montagnes : une caractéristique géographique dominante

Les trois quarts du territoire de notre zone d'étude sont des montagnes couvertes en particulier par le maquis, la broussaille et le chêne-liège. Ces montagnes ont en général une pente qui

dépasse en moyenne les 25%, cet espace dans la plupart des cas est inconstructible et ne peut supporter des cultures. En plus de cette inhospitalité et de ce manque d'utilité, cet espace montagneux est dévalorisé par la nature de son sol qui est en général siliceux et par conséquent altéré par l'érosion.

6.2. La vallée de la Soummam : une terre d'une grande fertilité

Le Oued Soummam trace les frontières Ouest de la commune de Tala-Hamza, il sépare cette dernière de la commune de Béjaïa et de la commune de Oued Ghir. Les terres qui longent la rivière de la Soummam sont des plaines fertiles et d'un grand potentiel agricole (arboriculture fruitière). La longueur totale de la vallée de la Soummam est de 80 km, sa largeur maximale est de 4 km (au niveau d'Elkseur-Amizour). La plaine de la Soummam se termine dans l'embouchure du Oued Soummam qui se jette à la Méditerranée en fin de parcours. Les plaines de la Soummam sont agressées en perpétuité, les unités industrielles et les aires de stockage poussent sans relâche sur les deux rives de l'Oued, elles consomment par conséquent des terres fertiles d'un grand potentiel agricole. En plus de ce détournement de sa vocation naturelle, la vallée de la Soummam est sans répit polluée par les rejets de déchets liquides et solides émanant de l'activité industrielle et agricole. Cette situation est jugée grave du point de vue écologique. La valorisation effective et la promulgation d'un DD de la vallée s'imposent.

6.3. La plaine littorale : un atout important

La plaine côtière est délimitée par l'embouchure de l'Oued Soummam à l'Ouest et de celle d'Agrioun à l'Est avec une longueur qui avoisine les trente kilomètres. La plaine littorale est étroite, sa largeur ne dépasse pas les quelques centaines de mètres, la nature de ses terres est sablonneuse du fait de leur contact direct avec la mer. Les deux embouchures sont assez larges à cause des sédiments alluvionnaires qui proviennent des montagnes traversées par les deux oueds en question.

La plaine littorale est très prisée, la grande productivité de ses terres la propulse au rang de surface agricole par excellence et sa proximité du rivage lui confère une valeur touristique de premier rang. Cette double vocation a été à l'origine de l'apparition de conflits d'usage entre le secteur agricole et celui des services et plus précisément le tourisme. Ce dualisme (manque d'intégration, d'osmose et de complémentarité fonctionnelle) a pénalisé la frange littorale. Par conséquent, cet espace n'arrive pas à définir avec clarté sa propre vocation. Ce double usage de l'espace littoral est caractérisé par une faible productivité agricole et par des investissements touristiques déstructurés et peu intégrés avec leur espace d'implantation

6.4. La mer : un élément phare mais fortement négligé

La ligne littorale de notre zone d'étude est d'une longueur périphérique égale à 112,4 km, par contre la ligne droite en parallèle à la côte est longue de 95 km. La zone d'étude est en contact direct avec la mer, toutes les communes ont un accès à la méditerranée, à l'exception de la commune de Tala-Hamza qui forme un espace enclavé mais complémentaire à celui de la commune de Béjaïa.

En parcourant la ligne côtière, on constate que la bande littorale est presque vierge de toute agglomération urbaine ou de concentration d'activités humaines. A l'exception de la ville de Béjaïa et de son port et d'un degré moindre de celle de Tichy, le reste de cet espace est pratiquement désertique comme s'il est répulsif, c'est un phénomène énigmatique qui s'oppose à toute logique économique.

La valorisation économique tarde à être une réalité tangible, ce délaissement pénalise le développement économique de la zone littorale et de toute la wilaya et même des wilayas limitrophes. Au moment où partout dans le monde le phénomène de la littoralisation du développement et du peuplement ne cesse de s'intensifier, dans notre zone d'étude, la bande côtière demeure sous développée, voire même abandonnée.

6.5. Forêt et tissu végétal : une richesse à protéger et à valoriser

Notre zone d'étude est assez couverte de végétation. Les forêts et le tissu végétal couvrent plus de 28% de son territoire. Le chêne-liège prend le dessus sur les autres espèces peuplant la forêt.

La forêt est sans cesse agressée par l'action anthropique. L'homme est à l'origine de cette dégradation, les incendiaires et le déboisement sauvage qui se fait clandestinement sont les causes directes du recul de la superficie boisée. Ces forêts ne bénéficient pas d'un entretien adéquat afin d'assurer leur mise en valeur. La forêt est une composante maîtresse de l'écosystème, sa sauvegarde garantira la préservation de l'équilibre naturel. En plus de son rôle de purificateur de l'air, la forêt peut être un facteur productif capable d'alimenter les caisses des collectivités locales (industrie du bois, liège, tourisme vert et tourisme de montagne, etc.) et contribuer en même temps à réduire le chômage dans l'ensemble des zones rurales. Pour cela, la valorisation et la rentabilisation du patrimoine forestier en sa qualité de levier du développement local doivent être palpables. Sans cette alternative, la dévitalisation des zones rurales va s'intensifier.

6.6. L'eau : une ressource à rationaliser et à optimiser

L'eau est source de vie, elle est une richesse précieuse mais qui reste limitée, la gaspillée est un acte irrationnel et dénué de toute raison puisque il s'oppose à la logique économique et au

principe de DD. L'eau d'aujourd'hui n'appartient pas uniquement aux générations actuelles, elle n'est pas relui exclusivement à un espace géographique ou temporel bien déterminé, c'est une ressource indispensable à la vie de tout être et sans laquelle les activités humaines ne peuvent s'épanouir, un territoire non alimenté en eau ne peut prospérer et verra ses chances de développement réduites à l'extrême.

Notre zone d'étude reçoit en moyenne entre 600 et 1 200 millimètres de pluie chaque année. Le climat méditerranéen qui caractérise cet espace lui permet de bénéficier d'un hiver doux dont les précipitations sont assez importantes. Le littoral de Béjaïa est un espace montagneux, les précipitations qu'il reçoit sont en général diluviennes et sont à l'origine de l'érosion des terres siliceuses.

Notre zone d'étude est dotée d'un réseau de drainage naturel, le manque drastique et inexplicé en infrastructures hydriques a été à l'origine des pertes de grandes quantités d'eau se versant directement à la mer. La pollution des eaux de surface est un autre problème épineux, et cela à cause des rejets industriels et des infiltrations agricoles auxquelles il faut rajouter les eaux d'assainissement déversées dans les oueds et la mer. C'est dramatique, car cela affecte négativement les chances d'un DD de toute la zone d'étude et même de toute la wilaya. Afin d'alimenter les populations en eau potable, l'eau des sources et des forages est largement mise à contribution, c'est une solution de substitution dont la fiabilité reste limitée dans le temps.

7. Le bien-être social : un objectif fortement recherché

Réaliser le bien-être ne peut se faire sans un accès facile et généralisé aux services sociaux, des services qui doivent être de bonne qualité et à la portée de tout citoyen. La généralisation et la démocratisation de l'enseignement et de la formation, un bon encadrement médical, un accès facile à l'eau potable, une bonne gestion des eaux usées, une amplification du taux d'électrification des foyers et bien d'autres actions encore, sont autant de démarches constituant les piliers du développement local. L'Etat et les collectivités locales sont les concepteurs principaux du bien-être social, ils sont au service du citoyen, un citoyen qui a besoin de soins, d'éducation, de formation et de trouver le minimum de commodités pour vivre en harmonie avec son environnement. Une société qui néglige l'acquisition des connaissances et qui ne se soucie pas de la santé de ses membres et de leur épanouissement au quotidien ne peut s'attendre à ce que ces derniers lui donnent quelque chose en retour, c'est l'homme au pluriel et dans toute sa nature et sa dimension.

7.1. L'éducation : un pilier du bien-être social et du développement local

Le capital humain est la première richesse de toute nation. Pour le valoriser et l'optimiser son rôle, il est important d'investir dans l'homme. En outre, éduquer, former et soigner l'individu sont autant d'actions sans lesquelles il sera impossible de bâtir une nation prospère.

Une observation minutieuse des données exprimées dans l'annuaire statistique de la DPAT (édition, 2010) fait apparaître quelques remarques importantes :

- La population scolarisée représente 23,11% de la population totale,
- La commune de Béjaïa accapare plus de la moitié (58,62%) des salles de classe utiles. Cela est expliqué par le fait qu'elle concentre la plus grande part de la population,
- Trois communes enregistrent une évolution négative du nombre de salles de classe utiles. Béni-K'Sila par exemple, a vu passer son effectif de 50 à 39 salles en six ans soit une baisse de l'ordre de 22%. Cette baisse peut être imputée à l'aspect rural de ces communes et de leurs populations. La demande dans les villages et les campagnes en termes de scolarisation des enfants est en baisse continue, l'exode rural est à l'origine de cette situation. En plus, construire, entretenir et faire fonctionner un établissement scolaire dans une zone rurale éloignée revient plus cher à l'Etat que de le faire dans une zone urbaine. Mais est-ce que les choix qui imposent la minimisation des coûts au détriment de la scolarisation généralisée des populations rurales ne risquent pas d'hypothéquer les chances de développement socioéconomique des zones éparses ? Ce choix est économiquement défendable mais, il ne l'est pas d'un point de vue d'équité spatiale car il n'instaure pas le principe d'égalité des chances,
- L'aspect architectural des établissements scolaires est loin de refléter des bâtisses destinées au rayonnement et à la diffusion du savoir et de la connaissance. Leur apparence interne et externe est uniforme et largement calquée à un modèle architectural unique.
 - Entre 2005 et 2010, l'évolution du nombre de salles de classe utiles dans notre zone est moins dynamique en comparaison à celle observée au niveau de la wilaya. Les communes qui ont enregistré une baisse sont : Tichy avec 25 salles de moins, Béni-K'Sila avec 10 salles de moins et enfin Melbou avec 8 salles de moins. Cette décroissance est expliquée par deux phénomènes : Le premier c'est l'exode rural des populations vers le Chef-lieu de wilaya, ce cas concerne en particulier la commune de Béni-K'Sila. Le deuxième est imputé à la dégradation continue des établissements scolaires et au manque d'entretien qui fait subir aux écoles des dommages importants et rend un nombre non négligeable de leurs salles non commode pour accueillir les élèves. La tâche ne s'arrête pas au moment où l'édifice scolaire est inauguré et mis à l'exploitation, sa maintenance et son entretien continus assurent sa

durabilité d'usage,

▪ Un redressement de la tendance a été observé ces dernières années. C'est dire les efforts qui ont été déployés pour corriger cette baisse et retrouver des signes positifs et des tendances haussières. Les communes qui ont bénéficié de programmes spécifiques² de mise en service de classes additionnelles : la commune de Tichy a reçu 23 salles, la commune de Béjaïa 21 salles et enfin les communes de Melbou et d'Aôkas avec 15 salles de classe pour chacune d'elle.

Une comparaison entre l'état du secteur d'enseignement dans notre zone et dans l'ensemble de la wilaya nous permet de constater que :

- Dans les trois cycles d'enseignement, notre zone enregistre un taux d'occupation supérieur à la moyenne de la wilaya (32,11 élèves/salle). Le manque à réaliser est nettement apparent dans la commune de Béjaïa, les écoles sont saturées et le taux d'occupation moyen dans les trois cycles d'enseignement dépasse les 40 élèves/salle. Il atteint presque un seuil critique, soit 49 élèves/salle au niveau des établissements d'enseignement secondaire et technique,
- Les taux d'encadrement sont assez acceptables,
- Il est impossible de scolariser toute la population scolarisable, à cause de la déperdition scolaire et du taux faible de scolarisation des filles, en particulier dans les zones rurales éloignées,
- En comparaison avec le taux d'occupation requis (soit une salle de classe pour 26 élèves), le déficit en salles de classe est de 653 salles, ce qui représente plus de 27,34% du nombre de salles disponibles,
- Afin de réduire le déficit actuel et de répondre à une demande sans cesse croissante en termes de scolarisation, la réalisation de nouvelles infrastructures scolaires est une démarche nécessaire et obligatoire.

Si rien n'est fait dans les années à venir, la situation risque de devenir critique et cela sans tenir compte du nombre croissant d'enfants à scolariser. Un autre problème peu visible et auquel il est important d'apporter des explications qui doivent être suivies de solutions, ce problème est celui de la déperdition scolaire qui se manifeste en particulier dans le cycle

² Dans la plupart des cas et en comparaison avec la situation vécue en 2003, il y a eu une réhabilitation des salles de classe détériorées et peut-être de nouvelles salles ont été réceptionnées.

primaire et moyen³.

L'école est la pièce maîtresse de tout développement. Sans un système éducatif performant et un environnement adéquat à l'épanouissement des compétences, notre zone ne pourra jamais disposer d'un capital humain performant et verra par conséquent ses chances de développement réduites à l'extrême.

7.2. La santé : une situation critique

La santé est l'un des facteurs clés du développement social et du bien-être des populations. A travers le monde, le secteur sanitaire est au cœur même de toute politique de développement socioéconomique.

Notre zone d'étude est englobée dans quatre Secteurs Sanitaires :

- Béni-K'Sila appartient au Secteur Sanitaire de Sidi-Aïch,
- Toudja appartient au Secteur Sanitaire d'Amizour,
- Béjaïa, Tala-Hamza, Boukhelifa, Tichy et Aôkas appartiennent au Secteur Sanitaire de Béjaïa,
- Souk El-Tenine et Melbou appartiennent au Secteur Sanitaire de Kherrata.

La répartition spatiale des infrastructures sanitaires par commune est caractérisée par une suprématie de la commune de Béjaïa, qui concentre :

- 2 hôpitaux sur les 3 en service,
- 2 polycliniques sur les 6 en service,
- 4 centres de santé sur les 9 en service,
- 11 salles de soin sur les 37 en service.

Au total, le Chef-lieu de wilaya accapare plus d'1/3 des infrastructures sanitaires. Ce déséquilibre spatial pousse un grand nombre de personnes à se déplacer dans la commune de Béjaïa pour bénéficier d'un meilleur encadrement médical et d'une meilleure prise en charge. En comparaison aux normes exprimées dans la carte nationale sanitaire établie par le Ministère de la Santé, on constate que notre zone accuse un grand retard en infrastructures sanitaires lourdes et légères.

Le recours aux infrastructures sanitaires privées reste un privilège pour une grande partie de la population locale, et cela vu les coûts exorbitants exigés par ce type de services. Le rôle du secteur sanitaire privé demeure capital. Mais il reste que sans une forte intervention publique,

³ Cette fuite scolaire dès le jeune âge est amplifiée en particulier par une baisse sensible de la population scolarisée dans la commune de Béjaïa, soit une baisse de 2,19% (918 élèves) en seulement deux années.

par le biais d'un renforcement des structures sanitaires et par un développement du partenariat privé-public, notre zone ne pourra pas assurer une bonne prise en charge des besoins sanitaires des populations. Donc, un sursaut quantitatif et qualitatif dans ce domaine s'impose. En termes de lits d'hôpitaux et en comparaison avec les normes du Ministère de la Santé, la wilaya de Béjaïa souffre d'un déficit égal à 2 742 lits, et notre zone accuse un déficit de l'ordre de 708 lits⁴. Un ensemble de remarques méritent d'être exposées :

- L'indice pour la wilaya est de 1,20 lit pour 1000 habitants contre 1,36 lit pour 1000 habitants pour notre zone. C'est très insuffisant pour assurer une bonne hospitalisation et une meilleure prise en charge des malades,
- Il y a une forte concentration des lits d'hôpitaux dans le Chef-lieu de wilaya,
- La seule commune qui n'enregistre pas de déficit en termes d'infrastructures sanitaires est Béni-K'Sila, cela est la conséquence du nombre réduit de sa population,
- Si les données réelles étaient comparées au SNAT, la situation du secteur sanitaire sera moins dramatique,
- Pour réaliser un équilibre capable d'offrir au citoyen une bonne prise en charge de sa santé, notre zone doit réceptionner dans l'immédiat : 5 polycliniques (soit une augmentation de 83,33%), 44 centres de santé (soit une augmentation de 488,88%) et enfin 97 salles de soins (soit une augmentation de 262,16%),
- Malgré sa part écrasante dans la concentration des infrastructures sanitaires, la commune de Béjaïa enregistre les plus grands déficits. Le manque à réaliser à court terme est de 352 lits d'hôpitaux (soit une évolution de l'ordre de 105,49%), 5 polycliniques (soit une évolution de l'ordre de 250%), 30 centres de santé (soit une évolution de l'ordre de 750%), et 75 salles de soins (soit une évolution de l'ordre de 681,81%).

Une répartition spatiale déséquilibrée des infrastructures sanitaires est observée dans l'ensemble des communes. Par exemple, la commune d'Aôkas enregistre un ratio d'hospitalisation dépassant les 7,69 lits d'hôpitaux pour 1000 habitants.

Il est temps de faire sortir le secteur sanitaire de sa crise multidimensionnelle. Pour ce faire, plusieurs actions doivent être engagées :

- Réhabiliter les infrastructures existantes et optimiser leur fonctionnement,
- Construire de nouvelles infrastructures,
- Confectionner une nouvelle carte sanitaire qui prendra en considération les niveaux de peuplement et les besoins spécifiques de chaque espace géographique,

⁴ Le nombre de lits d'hôpitaux dans l'ensemble de la wilaya est de 1 173 lits contre 366 lits pour notre zone d'étude.

- Renforcer les structures légères dans les zones les moins peuplées afin de réduire l'exode rural et les déplacements temporaires vers le chef-lieu de wilaya,
- Renforcer l'encadrement médical en dotant les infrastructures sanitaires de médecins spécialisés. Dans ce contexte, il est important de mettre en place un système de rémunération attrayant pour inciter les médecins spécialistes à s'installer dans les zones défavorisées,
- Encourager l'initiative privée et toute action visant à promouvoir le secteur de la santé.

Les défis à relever dans le futur sont colossaux et exigent de ce fait des efforts considérables. Pour donner une image prospective de ce secteur, on s'est permis de faire une projection tendancielle de la situation actuelle en se référant toujours aux normes du Ministère de la Santé.

Notre zone d'étude est en retard en termes de couverture médicale globale, la situation actuelle est plus que critique et les besoins généraux à couvrir sont colossaux et faire aligner le secteur sanitaire aux normes requises exige une intensification des investissements publics. Une partie de cet effort réformateur doit être orientée vers le renforcement de l'encadrement médical spécialisé pour une large couverture sanitaire et pour des services médicaux de qualité.

8. L'activité industrielle : un faible taux d'intégration locale

La ZI de la commune de Béjaïa souffre d'un nombre de disfonctionnements qui peuvent être résumés comme suit :

- Son espace est faiblement optimisé, beaucoup d'unités occupent des terrains qui dépassent de loin leurs besoins,
- Elle occupe un espace déstructuré et faiblement intégré avec l'armature urbaine de la ville. Elle est située en plein cœur d'une zone urbaine, l'urbanisation grignote petit à petit des terrains jadis occupés par des unités industrielles,
- Elle n'a aucune vocation spécifique, c'est une mosaïque d'entreprises exerçant dans divers domaines déconnectés les uns des autres, cela s'explique par un manque d'interconnexion entre les différentes unités de production,
- Le manque d'osmose et de complémentarité entre le système de production local et les richesses de la région explique en partie l'inexistence d'activités en amont et en aval, capables d'accompagner les grandes entreprises dans leurs processus de production. Ceci explique également le peu d'impact socioéconomique qui aura dû se manifester sur les régions limitrophes,
- Un manque de corrélation avec les exigences du marché local et/ou du marché régional

additionné à une faible perspective d'externalisation de l'activité pour pénétrer les marchés étrangers,

- Sa proximité des habitations et les nuisances multiples qu'elle produit défigurent l'image d'une ville connue auparavant pour sa beauté pittoresque et pour son rayonnement.

Le secteur industriel reste fortement polarisé autour de la ZI de Béjaïa et il n'a qu'un infime impact socioéconomique sur l'ensemble de la région. En termes de dynamisation du marché du travail local, le secteur industriel emploie 8 544 personnes, soit 2,97% de la population occupée de la wilaya et rien que 10,82% de celle de notre zone⁵. L'analyse des tendances évolutives du secteur industriel nous permet de constater que le privé gagne du terrain sur le public, cela est expliqué par son dynamisme et sa forte volonté d'exister en s'imposant comme une alternative aux visions auto-centriques.

Par contre, le secteur agroalimentaire est très dynamique, une grande partie des investissements privés réalisés au cours de ces dernières années s'est orientée vers ce créneau, car la demande locale et régionale en produits alimentaires transformés est importante et affiche des perspectives prometteuses. La méfiance des entrepreneurs locaux vis-à-vis du partenariat étranger et la propriété purement familiale des entreprises sont autant de données qui emboîtent le pas au développement du secteur industriel. Mais cela n'empêche pas de temps à autre de constater que certains investisseurs réussissent à s'imposer dans l'appareil productif local. En plus, un grand nombre d'entrepreneurs locaux manquent d'esprit d'entrepreneuriat pour voir grand et loin.

En excluant la commune de Béjaïa qui concentre presque la totalité des unités industrielles de notre zone d'étude, le reste des communes est quasi vierge de toute activité. C'est une forme de polarisation exacerbée de l'activité industrielle, un état de fait qui amplifie le déséquilibre spatial. Afin de dynamiser l'appareil productif local, il est important :

- D'opter pour les activités productrices de synergies positives, un système de production avisé qui aura un effet d'entraînement important en intégrant des activités en amont et en aval, et pourquoi pas dans le domaine des nouvelles technologies en complémentarité avec l'université de Béjaïa pour former un pôle technologique régional. Dans cette vision, la délocalisation des unités polluantes ou faiblement intégrées au système local de production demeure une obligation,

⁵ Ces chiffres peuvent ne pas refléter la réalité exacte des choses car, il y a des personnes qui travaillent au niveau de notre zone d'étude mais qui habitent dans d'autres régions et même dans d'autres wilayas.

- Pour ce qui est des régions montagneuses, il sera intéressant d'opter pour le développement de petites unités artisanales en relation directe avec les richesses locales comme l'agriculture de montagne, l'élevage, la sylviculture et l'industrie du liège. Ces unités, de taille réduite, peuvent être connectées à la ZI de Béjaïa, à celle d'Elkseur et même à celles d'Azzazga à Tizi-Ouzou à travers les pénétrantes. Dans ce cadre, le centre d'Adekar et celui de Toudja peuvent constituer de bons supports pour ce type d'activités. Cette politique permettra non seulement de propulser le développement local mais également de rééquilibrer les territoires et de fixer les populations,
- Afin de permettre aux communes situées à l'Est de notre zone de trouver de nouveaux débouchés pour la relance de l'économie locale, il est avantageux de développer l'industrie d'extraction (gîtes de substances métallifères et non métallifères), en plus d'une possibilité de développement des PME et des petites unités artisanales.

9. La préservation de l'environnement : un objectif de premier ordre

Toute activité économique est dans l'obligation de préserver l'environnement. Le DD est adopté partout à travers le monde, il est une réponse au gaspillage des ressources, à la dégradation du milieu naturel et au déséquilibre spatial. La pollution a plusieurs formes, elle peut être solide, liquide, sous forme de rejets atmosphériques ou bien sous forme de nuisances sonores ou de désagréments visuels. Tout développement qui ne prend pas en considération la préservation de l'environnement est voué à un échec certain. Les méfaits et les externalités négatives causés à l'espace induisent des coûts financiers à la société et aux collectivités. En plus, un espace pollué se dévalorise et sa productivité baisse, il devient répulsif aux investissements et aux populations.

Pour le cas de la wilaya de Béjaïa, l'analyse de l'évolution des activités polluantes et à risques montre une tendance à la baisse du nombre d'unités portant atteinte à l'environnement.

Notre zone forme un espace naturel complexe et écologiquement fragile. Le temps de dépollution et de reconstitution d'un espace littoral pollué est largement plus important en comparaison avec un autre espace. Les formes de pollution sont identifiées comme suit :

- Les rejets urbains et domestiques : les décharges sauvages se multiplient pratiquement dans toutes les zones urbaines. Le citoyen s'est habitué à voir des points de collecte d'ordures ménagères sur les trottoirs et comme par hasard tout près des arrêts de bus. C'est un manque de civisme flagrant et la responsabilité est sans aucun doute partagée. En plus des ordures ménagères, la pollution urbaine peut se manifester aussi sous forme d'eaux usées mal collectées et/ou mal traitées. Cette situation dégrade l'espace-vie et porte atteinte à la santé

publique,

- Les rejets des unités industrielles et le problème des filtrations agricoles : un grand nombre d'unités industrielles ou artisanales déversent directement leurs rejets dans les cours d'eau ou à la mer. La nature des plaines de la Soummam et des plaines de la côte Est permet de fortes filtrations des eaux polluées sous formes de substances toxiques, ce qui affecte les eaux souterraines. En 2010, 44 plages ont été inspectées, 30 plages sont autorisées à la baignade et 14 sont interdites. Des analyses d'eaux de baignade sont réalisées périodiquement mais leur nombre reste insuffisant, 524 prélèvements ont été effectués, et les résultats démontrent que les eaux de baignade sont d'une qualité physico-chimique assez bonnes.

D'autres démarches visant à préserver l'environnement sont engagées, il s'agit notamment de la :

- Sensibilisation des citoyens sur l'intérêt que consiste la protection de la nature dans le DD des territoires. Ces travaux de sensibilisation consistent à introduire l'éducation environnementale dans le milieu scolaire et à renforcer le mouvement associatif exerçant dans ce domaine,
- Signature de Contrats de Performance Environnementale (CPE) avec les entreprises locales pour les inciter à mieux traiter leur rejets et à engager des actions de dépollution des cites pollués. Dans ce cadre, deux CPE ont été signés par le MATE, l'un avec l'EPB et l'autre avec CEVITAL,
- Taxer les entreprises polluantes et non respectueuses des normes écologiques,
- Balisage du littoral dans l'ensemble des communes concernées et de ses composantes naturelles multiples,
- Renforcer le partenariat avec la société civil, en particulier avec les associations locales,
- Accorder des cours périodes dans le domaine écologique pour former des gardes communaux spécialisés,
- Evaluer et actualiser les plans d'intervention et de sauvetage en mer et de lutte contre la pollution marine⁶,
- Elaborer des schémas directeurs communaux de gestion des déchets municipaux.

Désormais, tout projet d'investissement ne pourra avoir l'approbation sans la constitution d'un dossier comportant une étude d'impact sur l'environnement.

Le cas le plus frappant dans la dégradation de l'environnement dans notre zone est sans doute l'existence (en plus de deux carrières) d'une décharge d'ordures au niveau de la commune de

⁶ Plan d'urgence Tel Bahr Wilaya.

Béjaïa, exactement à l'intérieur même du Parc National de Gouraya qui est un espace protégé, donc toute activité humaine à l'intérieur de son périmètre est strictement interdite. Cette décharge est sauvage, elle est proche du rivage et les filtrations chimico-bactériennes qu'elle engendre affectent négativement l'écosystème marin.

En plus, l'entassement des ordures et leur incinération sauvage ont défiguré un espace réputé pour sa beauté naturelle. La décharge d'ordures de Boulimat ne répond à aucune norme écologique internationale en termes de traitement des déchets. Dans un monde où on parle de Centre d'Enfouissement Technique⁷ (CET) qui se transforme après saturation en espace vert, la décharge de Boulimat constitue une aberration humaine et sa délocalisation est plus qu'urgente, une délocalisation qui doit être suivie d'une dépollution du site en question. Un travail de concertation et une entente intercommunale s'imposent pour solutionner radicalement et définitivement ce problème.

Un autre aspect environnemental ne doit pas nous échapper, c'est celui de la protection et de la valorisation du patrimoine forestier. Un patrimoine indispensable dans la préservation de l'équilibre naturel et de la santé publique, du fait que le tissu végétal est un purificateur de l'air.

Conclusion

L'espace littoral est d'une extrême complexité et se dégrade facilement, c'est un système naturel en mutation continue. Dans ce cadre, une approche systémique basée sur des études scientifiques de l'écosystème marin est la plus pertinente des approches pour renforcer les connaissances acquises. Vu son cadre de vie agréable et son grand potentiel économique, l'espace littoral est fortement convoité. Cet engouement et cette surexploitation des espaces littoraux sont sources d'externalités territoriales négatives comme elles risquent de créer des disparités spatiales en marginalisant les espaces intérieurs. Pour cela, il est important d'opter pour une GIZC.

La côte Est est défigurée à cause d'erreurs humaines ayant opté pour une gestion sectorielle non fondée sur l'intégration et la concertation, une réalité qui doit servir de leçon afin de ne pas commettre l'irréparable concernant la côte Ouest. La beauté de cette dernière peut faire d'elle un pôle de développement focalisé sur le potentiel local. Pour ce faire, il est impératif de veiller à sa protection en appliquant la loi avec rigueur et détermination. Sa mise en valeur

⁷ Un nouveau site de 29 ha a été localisé à Adrar Sidi Boudraham au niveau de la commune de Bejaia, et dont les travaux d'aménagement ont bel et bien commencés.

et sa préservation doivent se baser sur la concertation entre les différents acteurs et la coordination des efforts.

La plus grande part des établissements éducatifs et centres de formation professionnelle se concentre dans la commune de Béjaïa. Cette dernière, à elle seule, concentre 79 établissements tous types confondus et enregistre un taux d'occupation égale à 32,58 élèves/salle. Le reste des communes regroupées concentrent 89 établissements tous types confondus et enregistrent un taux d'occupation égal à 29,42 élèves/salle. Cela démontre qu'à court et à moyen terme, les efforts doivent être orientés vers un renforcement des infrastructures scolaires dans le cycle fondamental moyen et d'un degré plus sensible dans le cycle secondaire et technique. Le développement social de notre zone d'étude ne peut être tangible sans une intensification des infrastructures sociales. Même si la commune de Béjaïa concentre une part écrasante des équipements sociaux, elle reste à la traîne et le manque à réaliser demeure important. Notre étude nous a permis de constater que la zone littorale de Béjaïa souffre d'une insuffisance en termes de développement social. Pour ce qui est du secteur éducatif, il est loin de répondre aux normes en termes de capacité d'accueil, les salles de classe et en particulier dans le cycle moyen et technique sont saturées. La répartition spatiale des équipements alloués au secteur de la santé montre une prédominance du Chef-lieu de wilaya. Une nouvelle schématisation de la carte sanitaire intercommunale est plus qu'une obligation, elle doit se baser sur l'intensification et la répartition équilibrée des infrastructures sanitaires.

La commune de Béjaïa accapare la majeure partie des activités industrielles. Cette polarisation exacerbée a créé des distorsions spatiales importantes. La ZI de la commune de Béjaïa est faiblement intégrée dans son espace limitrophe et ne s'harmonise d'aucune manière avec le potentiel local. La conséquence de tout cela est l'inexistence d'activités en amont et en aval du système productif. Il est important de repenser la politique industrielle locale d'une façon à permettre l'émergence d'un système de production en total harmonie avec son espace d'implantation ; un secteur industriel extraverti et producteur de synergies positives (richesse, emplois, et effets d'entraînement). Même si le nombre d'unités polluantes et à risques a baissé au cours de ces dernières années, les méfaits causés à l'environnement se sont amplifiés puisque la taille de ces unités a augmenté et leur capacité à polluer s'est intensifiée. Pour récapituler, on dira que notre zone d'étude, et en particulier la commune de Béjaïa, est malade de ses rejets. La dégradation des espaces urbains et des milieux naturels est une réalité qui entache l'image d'une ville connue pour son histoire et son rayonnement, un espace d'une beauté naturelle inégalée. Pour ne pas aller loin dans notre analyse, on dira que cette situation

est la résultante d'un manque de civisme de part et d'autre. Une fois les esprits et les mentalités purifiés, il sera facile de purifier l'espace physique.

Pour conclure, on dira que l'approche systémique doit prendre le dessus sur les approches sectorielles et tendanciennes, en promulguant une GIZC en sa qualité de catalyseur d'un DD de l'espace littoral de Béjaïa.

Bibliographie

- ARGYRIS C. et SCHÖN D.A., 2002. *Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratiques*. DeBoeck Univ. Ed. Paris. (version française de l'ouvrage original paru en 1996).
- CCE, 1994. *Développement économique et protection de l'environnement des zones côtières*. Un guide des pratiques performantes, ENVIREG. Bruxelles.
- FABBRI K. P., 1998. *A methodology for supporting decision making in integrated coastal zone management*. Ocean & Coastal Management, volume 39.
- GUEROIS M., 2003. *Les formes des villes européennes vue du ciel*. U.F.R de Géographie, Université Paris Panthéon – Sorbonne. Thèse de Doctorat en Géographie, Université Paris 1, 15 décembre 2003.
- JOUNOT A., 2004. *100 questions pour comprendre le développement durable*. Ed. AFNOR.
- LAJUGIE Joseph et al, 1976. *Espace régional et aménagement du territoire*. Ed. DALLOZ.
- LASCOUMES P., 2005. *Le développement durable : vecteur d'innovations politiques ? Le développement durable. Les termes du débat*. Armand Colin.
- LE TIXERANT Matthieu, 2004. *Dynamique des activités humaines en mer côtière : application à la Mer d'Iroise*. Laboratoire GEOMER (LETG UMR 6554 CNRS), Institut Universitaire Européen de la Mer. Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, 4 juin 2004.
- PASKOFF R., 2005. *Côtes en danger*. Coll. Pratiques de la Géographie. Masson, Paris.
- SALM V. R. et al, 2000. *Marine and Coastal Protected Areas. A guide for planners and managers*. USAID, Third Edition.